

PARTIE

1

**Épreuves générales
portant sur la
maîtrise de la
langue française**

Comment aborder l'épreuve

Le concours d'entrée en école d'orthophonie se révèle hétérogène, constitué de multiples épreuves très distinctes. Mais il est un domaine sur lequel le candidat est certain de devoir potasser, quelle que soit l'école qu'il a choisie : la langue française dans ses aspects formels. Grammaire, conjugaison, orthographe et vocabulaire constituent aujourd'hui le centre de gravité du concours. Toutes les écoles, sans exception, construisent, selon des caractéristiques qui leur sont propres, des questionnaires (ou des exercices) portant sur la maîtrise de la langue. Le niveau des exercices est devenu si élevé que les connaissances personnelles ou les vagues souvenirs scolaires sont insuffisants pour se coller aux épreuves. La réussite passe par un travail systématique et très pointu sur les multiples problèmes rencontrés sur la langue.

En orthographe, il faudra apprendre les règles d'accord et constituer des listes en classant les mots selon leur usage (doublement consonantique, terminaisons, accents, traits d'union, genre, etc.). Les candidats devront faire et refaire des dictées (enregistrements audio) avec et sans ponctuation, avec et sans relecture, et selon un débit qui pourra aller de lent à (très) rapide.

En lexicologie, il s'agira d'étoffer son vocabulaire, ce qui requiert du temps et de la curiosité (celle de consulter les dictionnaires de référence quand un mot est inconnu). Les candidats auront à maîtriser le sens des mots selon leur difficulté, leur étymologie et selon les champs lexicaux dans lesquels ils s'inscrivent (vocabulaire de la science, de la marine, etc.). Comme on ne peut pas connaître le dictionnaire par cœur, il faudra classer les termes selon la fréquence de leur usage et leur « degré » de spécificité ou de technicité pour se donner des priorités. Le caractère polysémique de nombreux mots, l'homonymie de certains autres, la synonymie et l'antonymie, tout cela fera l'objet d'une attention particulière. Impossible également de faire l'impasse sur les expressions idiomatiques.

En grammaire, il conviendra de comprendre les mécanismes de l'analyse en morphologie, syntaxe et logique.

En conjugaison, il faudra non seulement comprendre comment fonctionnent les verbes « réguliers » (premier et deuxième groupe) selon le temps, le mode, la voix et l'aspect, mais aussi se familiariser avec les désinences complexes du troisième groupe et ses multiples verbes défectifs.

La langue, c'est aussi un ensemble d'usages formant un corps de prescriptions (dire) et de proscriptions (ne pas dire). Des fiches structurées sur les nombreux

pièges que notre capricieux idiome tend à ses locuteurs permettront de les déjouer (dire « rebattre les oreilles » et non « rabattre » ; « avoir le doigt sur la détente », non « sur la gâchette », etc.).

Enfin, les candidats pourront avantageusement réviser les « figures » de rhétorique, de nombreuses questions sur cette matière alimentant régulièrement les sujets du concours.